

PLAN NATIONAL AMBITION ENFANCE ÉGALITÉ (PNAEE)

Les actions de formation destinées aux professionnels de l'accueil de la petite enfance de moins de 3 ans s'intègrent dans le dispositif national du Plan Pauvreté.

Le PNAEE : Qu'est-ce que c'est ?

L'objectif : prévenir la pauvreté dès le plus jeune âge et lutter contre sa reproduction.

Le plan National Ambition Enfance Egalité, piloté par le ministère des Solidarités et de la Santé dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, **participe à rompre la reproduction des inégalités sociales dès les premiers pas de l'enfant** via la mise en œuvre d'un **plan national de formation** à destination des professionnels de la petite enfance.

L'amélioration de la prise en charge des jeunes enfants, notamment dans les zones fragiles ou difficiles, est au cœur du plan qui vise à former **600 000 professionnels de la puériculture à l'horizon 2022.**

Les formations d'une durée d'une ou deux journées maximum centrées sur **l'un des sept thèmes suivants** peuvent faire l'objet d'une prise en charge grâce au soutien financier de l'Etat :

- le langage ;
- les arts et la culture
- ***Notre [formation sur le yoga et la méditation](#) entre dans ce plan d'aides financière***
- l'alimentation et la relation avec la nature ;
- l'accueil occasionnel ;
- la prévention des stéréotypes ;
- l'accueil des parents ;
- le numérique.

Aides financières UNIFORMATION

Uniformation encourage cette transformation.

L'OPCO prend en charge les coûts pédagogiques des parcours de formation selon les plafonds ci-dessous :

1. Prise en charge des coûts pédagogiques :

- en Formation Ouverte et/ou à Distance (FOAD) : 13 € par heure de formation pour un salarié ;
- en formations collectives en FOAD : 910 €/jour. (10 stagiaires minimum)

2. Saisie de votre demande de prise en charge PNAEE (Uniformation)

1. Concevoir ou démontrer que les formations correspondent au cadre "Ambition Enfance Egalité"
2. Prendre contact avec votre conseiller Uniformation pour plus d'informations à ce sujet.

Aides financières OPCO EP

En signant un accord-cadre avec l'État, Opco EP participe à la **Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté** annoncée par Emmanuel Macron en septembre 2018 et **s'engage à financer un plan de formation pour les professionnels de la petite enfance (0 à 3 ans).**

PLAN NATIONAL AMBITION ENFANCE ÉGALITÉ (PNAEE)

1. **Prise en charge des coûts pédagogiques** : Forfait de 140 euros pour une journée de 7 heures
2. **Saisie de votre demande de prise en charge** PNAEE
 1. Connectez-vous sur votre espace [Mes services en ligne](#)
 2. Saisissez une demande de prise en charge en joignant devis, programme de formation et [l'annexe spécifique au projet](#).

Pour obtenir devis et programme de formation, [contactez notre équipe d'experts](#).